Agglo du Pays de Dreux
4 rue de Châteaudun – BP 20159
28103 Dreux cedex – Tél. 02 37 64 82 00
www.dreux-agglomeration.fr

# CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 21 NOVEMBRE 2022

RESSOURCES
RESSOURCES HUMAINES

**Modification du tableau des effectifs**

Rapporteur : Caroline VABRE

**N°2022-254**

| | |
|---|---|
| Nombre de membres en exercice | **123** |
| Nombre de présents | **80** |
| Nombre de pouvoirs | **5** |
| Votants | **85** |
| Secrétaire de séance : Talal ABDELKADER | |

L'an 2022, le 21 novembre, le Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux, dûment convoqué le 15 novembre, s'est réuni à Vernouillet sous la Présidence de Monsieur Gérard SOURISSEAU.

Étaient présent(e)s :

Mme Virginie QUENTIN (ABONDANT) ; M. Alain CAPERAN (ALLAINVILLE) ; Mme Aliette LEBIHAN (ANET) M. Jacques RIVIERE (AUNAY-SOUS-CRECY) ; Mme Dagmar BERNITT (BEROU-LA-MULOTIERE) ; Mme Christine FEUILLEUSE (BOISSY-EN-DROUAIS) ;M. Jean-Claude DELANOE (BONCOURT) ; M. Loïc BARBIER (BREZOLLES) ; M. Patrice LEROMAIN (BROUE) ; M. Pierre SANIER (BU) ; Mme Dominique DEVOS (CHARPONT) ; M. Christian BOUCHER (CHERISY) ; M. Didier ARNOULT (CRECY-COUVE) ; M. Jean-Claude LAMOUR (CRUCEY-VILLAGES) ; M. Talal ABDELKADER (DREUX) ; M. Jean-Michel POISSON (DREUX) ; M. Sebastien LEROUX (DREUX) ; Mme Caroline VABRE (DREUX) ; Mme Lydie GUERIN (DREUX) ; M. Pascal ROSSION (DREUX) ; M. Mounir CHAKKAR (DREUX) ; M. Jacques ALIM (DREUX) ; Mme Josette PHILIPPE (DREUX) ; M. Nelson FONSECA (DREUX) ; M. Valentino GAMBUTO (DREUX) ; Mme Florence ARCHAMBAUDIERE (DREUX) ; M. Maxime DAVID (DREUX) ; Mme Marie-Françoise SCAVENNEC (DREUX) ; Mme Christine RENAUX-MARECHAL (ECLUZELLES) ; M. Pierre LEPORTIER (EZY SUR EURE) ; Mme Dominique DUVAL (EZY SUR EURE) ; M. Frédéric GIOWACHINI (FAVIERES) ; M. Eric DEPUYDT (FESSANVILLIERS-MATTANVILLIERS) ; Mme Emmanuelle BONHOMME (FONTAINE-LES-RIBOUTS) ; M. François CENIER (GARANCIERES-EN-DROUAIS) ; M. Michel MALHAPPE (GILLES ) ; Mme Nathalie VELIN (GUAINVILLE) ; Mme Sylvie HENAUX (IVRY-LA-BATAILLE) ; M. Christian GUILLOT (LA CHAPELLE-FORAINVILLIERS) ; M. Daniel COLLEU (LA MADELEINE DE NONANCOURT) ; M. Michel CHRISTIAN (LA MANCELIERE) ; Mme Béatrice PIERRON (LE BOULLAY-LES-DEUX-EGLISES) ; M. Frédéric GIROUX (LE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20221121-2022-254-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/12/2022
Notification : 08/12/2022

BOULLAY-THIERRY) ; M. Didier SIMO (LE MESNIL SIMON) ; M. Dominique GARNIER (LOUVILLIERS-EN-DROUAIS) ; M. Marc AVENARD (LURAY) ; M. Arnaud DEBOISANGER (MAILLEBOIS) ; M. Jérôme DEPONDT (MARCHEZAIS) ; Mme Véronique BASTON (MARVILLE-MOUTIERS-BRULE) ; M. Philippe POMMEREAU (MEZIERES-EN-DROUAIS) ; M. Enrico GAMBUTO (MONTREUIL) ; Mme Chantal BREUX (NONANCOURT) ; Mme Sylvie CHALLES (ORMOY) ; Mme Clémentine FISSON (OUERRE) ; M. Pascal LEPETIT (OULINS) ; M. Christophe BESNARD (PRUDEMANCHE) ; Mme Pervenche CHAUVIN (PUISEUX) ; M. Dominique LUBOW (SAINT-ANGE-ET-TORCAY) ; Mme Françoise BORGET (SAINTE-GEMME-MORONVAL) ; M. Éric DESLANDES (SAINT-GEORGES-MOTEL) ; M. Gérard SOURISSEAU (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) M. Pascal ARTECHEA (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) ; M. Christophe HELIAS (SAINT-MAIXME-HAUTERIVE) ; M. Patrick RIEHL (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ; Mme Valérie AZIRI (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ; M. Gilles BLANCHARD (SAINT-SAUVEUR-MARVILLE) ; M. Thomas LANGE (SERAZEREUX) ; M. Pascal GUERRIER (THIMERT-GATELLES) ; Mme Christelle MINARD (TREMBLAY LES VILLAGES) ; Mme Edwige GANDON (TREON) ; M. Sylvain MALANDAIN (VERNOUILLET ) ; M. Damien STEPHO (VERNOUILLET ) ; Mme Nicole MONTIGNY (VERNOUILLET ) ; Mme Michèle MANSON (VERNOUILLET ) ; M. Joël TRAPATEAU (VERNOUILLET ) ; Mme Gisèle QUERITE (VERNOUILLET) ; Mme Catherine LUCAS (VERNOUILLET ) ; Mme Mélinda BOUGRARA (VERNOUILLET ) ; Mme Evelyne DELAPLACE (VERT-EN-DROUAIS) ; M. Daniel RIGOURD (VILLEMEUX-SUR-EURE)

Étaient absent(e)s excusé(e)s :

M. Olivier MARLEIX (ANET) ; Mme Véronique DETOC (ARDELLES) ; Mme Myriam GALKO (BEAUCHE) ; M. Christian L'YVONNET (BERCHERES-SUR-VESGRE) ; M. Emmanuel BRIDRON (CHATAINCOURT) ; M. Philippe LECHEVALLIER (DAMPIERRE-SUR-AVRE) ; M. Pierre-Frédéric BILLET (DREUX) ; M. Arnaud DAUTREY (DREUX) ; Mme Christine PICARD (DREUX) ; Mme Chantal DESEYNE (DREUX) ; Mme Mariam CISSE (DREUX); M. Aissa HIRTI (DREUX) ; Mme Amber NIAZ (DREUX) ; Mme Fouzia KAMAL (DREUX) ; Mme Valérie VERDIER (DREUX) ; Mme Carine GENTIL (DREUX) ; M. Stéphan DEBACKER (ESCORPAIN) ; M. Yvain JOUVEAUDUBREUIL (EZY SUR EURE) ; M. Jean BARTIER (GARNAY) ; M. Jean-Marc TARDIVENT (GERMAINVILLE) ; M. Laurent TREMBLAY (LAONS) ; M. Stéphane HUET (LE BOULLAY-MIVOYE) ; M. Guillaume BARAT (LES CHATELETS) ; M. Thierry LAINE (LOUYE) ; M. Benoit LUCAS (REVERCOURT) ; Mme Nathalie MILWARD (ROUVRES) ; Mme Françoise POULET (RUEIL-LA-GADELIERE) ; M. Pascal BAELEN (SAINT-LUBIN-DE-CRAVANT) ; M. Hamza SARI (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ; M. Philippe DUMAS (SAINT-OUEN-MARCHEFROY) ; M. Christian ALBERT (SAULNIERES) ; M. Patrick GOURDES (SAUSSAY) ; M. Thomas BAUBION (SERVILLE) ; M. Gilbert GALLAND (SOREL-MOUSSEL) ; M. Jean-Pierre RICHARD (VERNOUILLET ) ; M. Youssef LAMRINI (VERNOUILLET ).

Pouvoirs :

M. Jean-Louis RAFFIN (CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS) donne pouvoir à Gérard SOURISSEAU (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) ; Mme Sophie WILLEMIN (DREUX) donne pouvoir à Caroline VABRE (DREUX) ; M. Francis PECQUENARD (LA CHAUSSEE-D'IVRY) donne pouvoir à Jérôme DEPONDT (MARCHEZAIS) ; Mme Caroline BARRE (SAINT-JEAN-DE-REBERVILLIERS) donne pouvoir à Emmanuelle BONHOMME (FONTAINE-LES-RIBOUTS) ; Mme Jocelyne JOUCQUE (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) donne pouvoir à Pascal ARTECHEA (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS).



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20221121-2022-254-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/12/2022
Notification : 08/12/2022

**Il a été exposé que,**

Afin de doter la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux des moyens humains nécessaires au bon fonctionnement des services, et d'adapter le tableau des effectifs au recrutement d'un professeur de violon au Conservatoire, à raison de 7 heures hebdomadaires, il est proposé de créer un poste de Professeur d'Enseignement Artistique de classe normale (catégorie A) relevant de la filière culturelle, à compter du 1er janvier 2023.

D'autre part, la Direction Enfance Jeunesse Famille souhaite réorganiser la répartition du temps de travail des animateurs actuellement positionnés sur l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) de Bû et Broué. En effet, au regard des difficultés de recrutement et afin de fidéliser les agents en poste, il est proposé de basculer 2 postes à temps non complet (32h et 30h hebdomadaires) en temps complet. Cela permettra ainsi de réduire le nombre de vacations. Il est donc proposé de créer 2 postes relevant du cadre d'emploi des adjoints d'animation, à temps complet (filière animation - catégorie C) à compter du 1er janvier 2023.

Par ailleurs, dans un souci d'attractivité et de fidélisation des agents exerçant leurs fonctions au sein des établissements de bains, il est proposé la création d'un poste à temps complet d'opérateur territorial des activités physiques et sportives et d'un poste à temps complet d'opérateur territorial des activités physiques et sportives qualifié (filière sportive – catégorie C) à compter du 1er décembre 2022 afin de permettre la nomination stagiaire d'un agent actuellement en poste dès le 1er janvier 2023 et le recrutement sur un poste permanent durant 3 ans d'un agent contractuel à cette même date.
La rémunération de ce dernier sera comprise entre le 1er échelon et le 12ème échelon de la grille indiciaire du grade d'opérateur des activité physiques et sportives qualifié au regard de l'expérience professionnelle et des diplômes du candidat retenu, assortie du régime indemnitaire en vigueur.

Enfin, le tableau des effectifs doit être ajusté pour permettre les changements de grade des agents promus à la suite des avis favorables récemment émis, et ce à compter du 1er décembre 2022. Les postes concernés sont listés dans les tableaux ci-après.

Pour mémoire, seules sont ici soumises à approbation les créations de poste. En effet, les suppressions de poste liées aux mouvements indiqués ci-après nécessitent l'avis préalable du Comité Technique qui se réunira au cours du 1er trimestre 2023. Ces suppressions seront donc soumises à l'approbation du Conseil communautaire à une date ultérieure.

Le tableau des effectifs est ainsi modifié (pour les avancements de grade) :

Filière administrative :

| Grade | Création d'emplois à temps complet | Création d'emplois à temps non complet |
|---|---|---|
| **Rédacteur principal de 1ère classe** | 1 poste | |
| **Adjoint administratif principal de 1ère classe** | 2 postes | |



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20221121-2022-254-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/12/2022
Notification : 08/12/2022

Filière animation :

| Grade | Création d'emplois à temps complet | Création d'emplois à temps non complet |
|---|---|---|
| **Adjoint d'animation principal de 1ère classe** | 3 postes | |

Filière technique :

| Grade | Création d'emplois à temps complet | Création d'emplois à temps non complet |
|---|---|---|
| **Agent de maitrise principal** | 1 poste | |
| **Adjoint technique principal de 1ère classe** | 8 postes | |
| **Adjoint technique principal de 2ème classe** | 3 postes | |

Filière médico-sociale :

| Grade | Création d'emplois à temps complet | Création d'emplois à temps non complet |
|---|---|---|
| **Educateur de Jeunes Enfants de classe exceptionnelle** | 2 postes | |

Filière culturelle :

| Grade | Création d'emplois à temps complet | Création d'emplois à temps non complet |
|---|---|---|
| **Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe** | 2 postes | |
| **Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 1ère classe** | 1 poste | |
| **Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe** | 1 poste | |



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20221121-2022-254-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/12/2022
Notification : 08/12/2022

***VU** les crédits budgétaires alloués au chapitre 012 au titre de l'année 2022*

Au vu de ces éléments, le conseil communautaire, à l'unanimité des suffrages exprimés :

**ARTICLE 1 : CREÉ** les 29 postes détaillés ci-dessus (dont 24 postes liés aux avancements de grade) ;
**ARTICLE 2 : INSCRIT** : les crédits budgétaires correspondants ;
**ARTICLE 3 : AUTORISE** le Président ou son représentant à signer tous les actes afférents à ces créations.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits

| | |
|---|---|
| Acte publié le : 07/12/2022<br><br>La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la date de publication conformément aux articles R.421-1 ET R.421-5 du code de justice administrative. | **POUR EXTRAIT CONFORME**<br>**Dreux, le 07 décembre 2022**<br><br>**Gérard SOURISSEAU**<br>**Président**<br><br>**Talal ABDELKADER**<br>**Secrétaire de séance** |



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20221121-2022-254-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/12/2022
Notification : 08/12/2022